

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Affaire suivie par : Jean-Michel Develotte
Tél : 03 87 3 4 83 31
E-mail : jean-michel.develotte@moselle.gouv.fr

Metz, le 30/11/2020

La responsable de l'Unité Police de l'Eau,

à

**Madame le Maire
Mairie d'Haraucourt sur Seille
1, rue du château
57630 Haraucourt sur Seille**

OBJET : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réouverture d'un chenal préférentiel d'écoulement au sein du lit mineur du ruisseau de la Levée.

N°57-2020-00448 – Affichage en mairie.

RÉF. : Y\Dossiers instruits_en cours\Tx sur cours d'eau\Ruisseau de la Levée\Haraucourt sur Seille

P.J. : 1

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réouverture d'un chenal préférentiel d'écoulement au sein du lit mineur du ruisseau de la Levée.**

Ce dossier a été déposé par : Mairie de Haraucourt sur Seille

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- ✓ un exemplaire du dossier de déclaration ;
- ✓ un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2020-00448** en date du 30 novembre 2020 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'Unité Police de l'Eau,

Céline Dellinger



Copie :

-OFB

-Syndicat mixte de la Seille Amont